Commune de …

PROJET DE DÉLIBÉRATION

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LES SERVICES SIG ET LA MISE EN COMMUN DES DONNÉES ET DES RESSOURCES DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2022/DRCL/BLI/n°5 du 03 février 2022 portant modifications des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM).
Vu la délibération n° 2022-28 du comité syndical du du SDESM du 06 avril 2022.
Considérant que la commune de …. est membre du SDESM.
Considérant que le SDESM propose à ses membres le bénéfice d'un Système d'information géographique (SIG).
Considérant que la commune de … souhaite bénéficier de ce système d'information géographique.
Considérant la convention-cadre proposée par le SDESM pour l'accès à ce service, et notamment ses dispositions financières

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à des membres présents et représentés :

. **APPROUVE** la convention-cadre annexée à la présente délibération, ainsi que ses annexes
. **AUTORISE** le maire à compléter et signer cette convention
. **AUTORISE** le maire à prendre tout acte ou mesure nécessaire à l'exécution de cette convention

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,
à ……..…, le
le maire, ……